



Mâcon, le 15 novembre 2019
07h00

INFORMATION PRESSE

Alerte vigilance orange « neige verglas » en Saône-et-Loire

Le département de Saône-et-Loire est placé en **vigilance orange** « neige-verglas » du **jeudi 14 novembre 2019 à 22h00 jusqu'au vendredi 15 novembre 2019 à 09h00**.

Point de situation sur les routes de Saône-et-Loire :

- Sur le réseau routier national de Saône-et-Loire (N70, N79, N80), aucune difficulté majeure de circulation n'est observée, cependant la circulation est délicate sur la RN80 au niveau du col des Baudots et sur la RN79 au niveau du col du Bois Claire et du col des Vaux. La neige est tombée de façon plus significative sur les hauteurs.

Les services de la direction interdépartementale des routes Centre Est poursuivent les opérations de déneigement et les passages réguliers d'engins.

- Sur le réseau routier départemental, les conditions de circulation sont délicates dans le Val de Grosne, Autun-le Creusot (RD680) et le Charolais-Brionnais en raison de la neige tombée sur les hauteurs. La progression peut être gênée à la suite de chutes de branches sur les voies. Des opérations de déneigement sont en cours sur les axes prioritaires par la direction des routes et des infrastructures du Conseil départemental.

- Sur le réseau autoroutier (A6) : il n'y a pas de difficulté de circulation. À cette heure, la circulation des véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 7,5 tonnes reste interdite sur l'autoroute A6 dans le sens Paris-Lyon entre l'échangeur de Chalon-sur-Saône et la sortie du département.

En raison des intempéries dans les départements au sud de la Saône-et-Loire, et de la nécessité ne pas engorger le réseau autoroutier dans cette zone, des opérations de stockage des poids lourds ont été mises en place à la demande des préfets de zones de défense Est et Sud Est depuis jeudi 14 novembre 20h00.

La zone de stockage des poids lourds située en amont de l'aire de Saint-Albain, dans le sens Paris-Lyon comprend à cette heure environ 950 poids lourds. Deux nouvelles zones de stockage sont activées pour accueillir de nouveaux véhicules : sur les voies lentes et médianes de circulation à hauteur des communes de Beaumont-sur-Grosne (PK346 capacité de 380 poids lourds) et de Saint-Loup-de-Varenne (PK341 capacité de 520 poids lourds).

Il est conseillé d'être prudent à l'approche de ces zones compte tenu de ralentissements et de la présence des forces de l'ordre qui assurent le stockage des poids lourds.

Pour suivre en temps réel les conditions de circulation :

- du réseau national : www.bison-fute.gouv.fr
- du réseau départemental : <http://www.inforoute71.fr/carte.php>
- de la route centre Europe Atlantique (RCEA) : www.webcams-dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr
- de l'autoroute A6 : http://www.aprr.fr/fr/preparation_au_voyage/temps_reel/webcams

- Par ailleurs, la société ENEDIS a signalé que 1099 clients sont privés d'électricité depuis environ 04 h du matin, sur des lignes desservant l'Autunois et le Charolais (communes d'Epinac, d'Autun, de Chissey en Morvan, de Gibles, de Saint Racho, de la Clayette). Les équipes d'ENEDIS sont en cours d'intervention pour un rétablissement le plus rapide possible.

- Les transports scolaires sont maintenus sur le département, les circuits font l'objet d'un examen au cas par cas ce matin par le Conseil Régional qui informera les familles par SMS en cas de suppression du service de transport. Hier soir, les familles des élèves de Saône-et-Loire scolarisés dans des établissements de Charlieu et de Roanne dans le département de la Loire ont été informées de la suppression de 7 circuits de transports scolaires.

Le préfet de Saône-et-Loire engage chacun à être extrêmement vigilant. Il est fortement conseillé, dans la mesure du possible, de reporter les déplacements prévus dans les zones touchées par les intempéries, d'adopter une attitude de grande prudence sur les routes et de respecter le balisage et les consignes des forces de l'ordre pour la sécurité de tous.

 <p>Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun</p>	 <p>Installez les groupes électrogènes à l'extérieur</p>	 <p>Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place</p>
 <p>Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver</p>	 <p>VIGILANCE NEIGE VERGLAS</p>	 <p>Facilitez le passage des engins de dégageant</p>
 <p>Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé</p>	 <p>Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>	 <p>Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile</p>
 <ul style="list-style-type: none">• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux• RESPECTEZ les consignes données par les autorités		